

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**  
**Séance du 17 mai 2021**

Délibération n° 2021 – 17/05/2021 – 16

*Offre de formation rentrée 2021*  
*Création de diplômes d'université (DU)*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 6 mai 2021

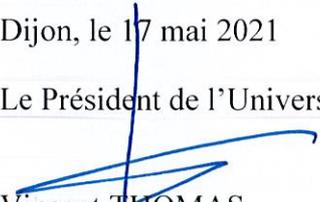
Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 2</b>  <b>Suffrages exprimés : 24</b>  <b>Pour : 24</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la création de diplômes d'université (DU) à la rentrée 2021 :**

- **DU Préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion porté par l'UFR DSEP**
- **DU Délégué à la protection des données porté par l'UFR DSEP**
- **DU Aide à l'insertion professionnelle porté par l'IAE**

Dijon, le 17 mai 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Note d'opportunité : DU préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion ; Demande d'habilitation à délivrer un diplôme d'université – DU Préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion*  
*Note d'opportunité : Délégué.e à la protection des données ; Demande d'habilitation à délivrer un diplôme d'université- DU DPO*  
*Demande d'habilitation à délivrer un diplôme d'université – DUAIP*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



### Note d'opportunité : DU Préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion

Description du projet		
Création d'une Formation <input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation d'une Formation <input type="checkbox"/>	Modularisation d'une formation <input type="checkbox"/>
Niveau de formation		DU
Type de formation :		FCS
Commanditaire :		Aurélie TOMADINI, Julie LACLAUTRE
Secteur professionnel :		enseignants
Public visé :		salariés, demandeurs d'emplois
Date d'ouverture souhaitée :		sept-21

Problématique et contexte :
<p>Constatant le manque, tant en nombre qu'en capacité, de préparation à l'agrégation externe d'économie gestion, il nous a semblé important de proposer un dispositif remédiant à ce constat. Nous envisageons de créer un DU diplôme universitaire DU sera accessible en formation initiale et continue et s'inscrit dans la continuité des masters de l'UFR.</p>

Enjeux et potentiel du projet :	Analyse de l'existant :
<p>Proposer une formation en ligne, délivrant un DU en complément d'une autre formation diplômante (M2 disciplinaire AES par exemple). Augmenter la part des "externes" parmi les lauréats de l'agrégation externe et proposer un outil de gestion des ressources humaines permettant aux professeurs certifier d'évoluer professionnellement.</p> <p>Positionnement Nous souhaitons envoyer un message d'expertise dans la préparation du concours de l'agrégation externe. Justification du positionnement: l'idée n'est pas de concurrencer les INSPE mais d'en faire les partenaires. Ils doivent percevoir l'utilité de la prescrire à leurs meilleurs étudiants.</p>	<p>Outre les ENS Rennes et Paris-Saclay, il existe un DU de préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion en ligne à l'université Rennes 2. Chaque année environ 2000 candidats se présentent à l'agrégation externe d'économie-gestion pour 150 places en moyenne. Parmi eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 480 sont préparés par AGOL (Rennes II)</li> <li>• 40 par les ENS de Rennes en Paris-Saclay</li> </ul> <p>Par conséquent, environ les 2/3 des candidats ne sont pas préparés au concours.</p>

Organisation prévue :
<p>L'enseignement aura lieu à distance sur la plateforme TEALIS de l'université. Des périodes de regroupement pourront avoir lieu lors des congés scolaires ou des préparations aux oraux. L'organisation détaillée est mentionnée sur le dossier d'habilitation ci joint.</p> <p>Les cours proposés seront des cours à distance. Ils doivent donc être organisés à des horaires qui autorisent le plus grand nombre à bénéficier de la conférence, i.e. en fin de journée, le samedi et durant les congés communs à toutes les académies au premier semestre.</p> <p>Afin d'optimiser la préparation des candidats, il sera très certainement préférable de limiter les options que pourront préparer les candidats. Ce dispositif, déjà appliqué dans les ENS, permettra de se concentrer sur les options qui regroupent le plus de candidats, soit les options A et C. Outre une utilisation plus efficace des moyens, cela devrait permettre d'acquérir une plus grande expertise gage de réussite aux concours de l'agrégation pour les candidats.</p> <p>Deux grandes catégories d'enseignements devraient être dispensées aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un module de méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Méthodologie de la dissertation et de la synthèse</li> <li>o Méthodologie de l'étude de cas</li> </ul> </li> </ul> <p>La méthodologie est une composante essentielle dans l'évaluation des candidats lors des concours. Trop souvent négligée, elle pénalise ceux qui n'ont pas fourni d'efforts en la matière, alors qu'elle sera essentielle dans leur métier d'enseignant. Cela fait donc partie des attentes élémentaires des jurys de concours sur lesquelles il faudra insister. Cela implique donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des modules disciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les modules des fondamentaux disciplinaires</li> <li>o Les modules d'approfondissement</li> </ul> </li> </ul> <p>Notre expérience de membre de jury de l'agrégation nous a permis de constater que les candidats dispersent beaucoup trop leurs efforts, et ne maîtrisent pas les</p>

Etude de faisabilité :	
Faisabilité Technique, économique et budgétaire ou calendaire :	Risques et facteurs clés de succès :
<p>Nous souhaitons recruter d'anciens membres de jury afin d'animer nos formations de base (contenu indispensable/ méthodologie) ainsi que des experts (MCF PU) dans des domaines spécifiques.</p> <p>Nous souhaitons décliner le même positionnement, en lien avec les rectorats pour la préparation de l'agrégation interne. Budget prévisionnel joint avec une ouverture</p>	<p>Une campagne de communication est nécessaire dans les ESPE, mais aussi dans les filières d'économie et de gestion des universités. Nous pourrions notamment nous appuyer sur le réseau des anciens membres du jury, enseignants et enseignants-chercheurs exerçant à l'université. Nous nous appuyerons également sur le réseau des</p>

minimum à partir de 32 stagiaires

IA-IPK d'économie-gestion, sur nos réseaux professionnels en université et dans l'éducation nationale.

Avis du RP :

Date : 23 mars 2021

Avis :  Aurélie Tomadini

 J. LACLAUTRE

Avis de du Directeur de composante :

Date : 24/03/2021

Avis : favorable 

Avis du Directeur du SEFCA :

Date :

Avis :

Avis favorable avec point de vigilance sur le nombre de stagiaire pour équilibrer financièrement de la formation et sur la prise en charge des heures de tutorat au regard des ressources de financement réelles (induit nb de stagiaire)

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Service Commun de

Informations, Emploi et Alternance

(SEFCA) - Maison de l'Université

BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél. 03 80 39 51 80 - Fax. 03 80 39 51 85



**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UN DIPLOME D'UNIVERSITE**

**I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE**

▪ **UFR ou IUT de rattachement de la formation :**

URF Droit et sciences économique et politique.....

▪ **Intitulé du diplôme :**

DU préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion

▪ **Responsable(s) de la formation (nom, grade, discipline) :**

Aurélié Tomadini, MCF, droit public

Julie Laclautre, professeur agrégé, économie-gestion

▪ **Date de mise en place de la formation : septembre 2021**

▪ **Evolution de la formation**

*Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?*

OUI  NON

▪ **Localisation des enseignements**

L'enseignement aura lieu à distance sur la plateforme TEAMS de l'université. Des périodes de regroupement pourront avoir lieu lors des congés scolaires ou des préparations aux oraux.

Période	Aout séminaire	21 semaines	2 semaines de congé	Oral 3 semaines
Méthodo	8h			2h par semaine sur 2 semaines
Disciplinaire	8H	8H	23h par semaine	6h par semaine

## II – RESUME DU PROJET

Constatant le manque, tant en nombre qu'en capacité, de préparation à l'agrégation externe d'économie gestion, il nous a semblé important de proposer un dispositif remédiant à ce constat.

Nous envisageons de créer une

DU diplôme universitaire de l'UBFC rattaché à l'UFR droit et sciences politiques des universités de Dijon.

Le DU sera accessible en formation initiale et continue et s'inscrit dans la continuité des masters de l'UFR.

### Ambitions

Proposer une formation en ligne, délivrant un DU en complément d'une autre formation diplômante (M2 disciplinaire AES par exemple).

Augmenter la part des "externes" parmi les lauréats de l'agrégation externe et proposer un outil de gestion des ressources humaines permettant aux professeurs certifier d'évoluer professionnellement.

### Positionnement

Nous souhaitons envoyer un message d'expertise dans la préparation du concours de l'agrégation externe.

Justification du positionnement : l'idée n'est pas de concurrencer les INSPE mais d'en faire les partenaires.

Ils doivent percevoir l'utilité de le prescrire à leurs meilleurs étudiants.

### Traduction de positionnement :

Nous souhaitons recruter d'anciens membres de jury afin d'animer nos formations de base (contenu indispensable/ méthodologie) ainsi que des experts (MCF PU) dans des domaines spécifiques.

Nous souhaitons décliner le même positionnement, en lien avec les rectorats pour la préparation de l'agrégation interne.

## III – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

### ▪ Objectifs de la formation

Préparer à l'agrégation externe d'économie gestion.

	<i>Nom de l'épreuve</i>	<i>Durée épreuve et coefficient</i>
Epreuves d'admissibilité	Dissertation portant sur le management	5 heures - coefficient 1
	Composition à partir d'un dossier sur un sujet commun à l'ensemble des options <b><i>Cette épreuve est modifiée à partir de la session 2021.</i></b> Le sujet comporte deux parties portant l'une sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires, l'autre sur l'économie. Les candidats rendent deux copies séparées. Chaque partie compte pour moitié de la notation. L'épreuve consiste à répondre de façon structurée au sujet posé en se fondant sur des éléments fournis dans le dossier mais aussi en apportant ses connaissances personnelles et des exemples.	5 heures - coefficient 1

	<p>Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- option A : administration et ressources humaines,</li> <li>- option B : finance, comptabilité et contrôle,</li> <li>- option C : marketing,</li> <li>- option D : système d'information,</li> <li>- option E : production de services</li> </ul>	5 heures - coefficient 1
Epreuves d'admission	Leçon portant sur le management	<p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes maximum puis entretien : 20 minutes maximum) ; coefficient 1.</p> <p>Durée de la préparation : quatre heures.</p>
	<p>Exposé à partir d'un sujet portant, au choix du candidat ou de la candidate formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D, E, choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;</li> <li>- soit sur l'économie.</li> </ul>	<p>Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum puis entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.</p> <p>Durée de la préparation : quatre heures ;</p>
	Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option A, B, C, D, E, choisie par le candidat ou la candidate	<p>Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum puis entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.</p> <p>Durée de la préparation : quatre heures</p>

▪ **Situation dans la carte régionale des formations :**

Outre les ENS Rennes et Paris-Saclay, il existe un DU de préparation à l'agrégation externe d'économie-gestion en ligne à l'université Rennes 2.

Chaque année environ 2000 candidats se présentent à l'agrégation externe d'économie-gestion pour 150 places en moyenne. Parmi eux :

- 480 sont préparés par AGOL (Rennes II)
- 40 par les ENS de Rennes en Paris-Saclay

Par conséquent, environ les 2/3 des candidats ne sont pas préparés au concours.

Effectifs attendus	2021	2022	2023	2024
Formation initiale	4	6	6	6
Formation continue	36	38	40	45

▪ **Public visé :**

Le rapport rendu à l'IGEN en 2017 faisait état du manque de candidats "externes" à l'agrégation externe d'EG. Aussi notre cible privilégiée sera :

Pour la formation initiale : (DU)

- Les étudiants des masters AES, Eco-gestion, IAE, INSPE en complément de leur préparation CAPET/CAPLP
- Les étudiants en écoles de commerce ou IAE souhaitant présenter les concours

Ce vivier représente un potentiel de 2 à une dizaine d'étudiants recrutés dans les composantes de l'UB  
Nous retenons ici un taux de transformation

Pour la formation continue :

- Les jeunes lauréats des concours du CAPET/CAFEP et du CAPLP environ 500 personnes
- Les professeurs titulaires souhaitant évoluer professionnellement
- En professionnels en reconversion que nous ne parvenons pas à quantifier.

▪ **Pré requis :**

Pour la formation continue : être titulaire d'un Master 2 dans les domaines des sciences de gestion, du Droit ou de l'économie OU être titulaire du CAPET/ CAPLP d'économie-gestion.

Pour la formation initiale : être titulaire OU en cours d'obtention d'un Master 2 dans les domaines des sciences de gestion, du Droit ou de l'économie.

▪ **Commission de sélection**

La sélection se fera sur dossier. La commission sera présidée par les responsables du diplôme éventuellement secondés par des membres de l'équipe pédagogique.

Le dossier sera constitué :

1. Pour les étudiants, des relevés de notes des deux années N-1 et N-2, d'un CV, d'une lettre de motivation.
2. Pour la formation continue : des diplômes ou attestation de réussite au concours.

L'inscription sera définitive une fois que le candidat aura réglé l'intégralité des droits.

## V - ORGANISATION DE LA FORMATION

▪ **Durée de la formation**

Une année universitaire

- **Pratiques pédagogiques** (préciser CM, TD, TP et répartition horaire)

Les cours proposés seront des cours à distance. Ils doivent donc être organisés à des horaires qui autorisent le plus grand nombre à bénéficier de la conférence, i.e. en fin de journée, le samedi et durant les congés communs à toutes les académies au premier semestre.

Afin d'optimiser la préparation des candidats, il sera très certainement préférable de limiter les options que pourront préparer les candidats. Ce dispositif, déjà appliqué dans les ENS, permettra de se concentrer sur les options qui regroupent le plus de candidats, soit les options A et C<sup>1</sup>. Outre une utilisation plus efficace des moyens, cela devrait permettre d'acquérir une plus grande expertise gage de réussite aux concours de l'agrégation pour les candidats.

Deux grandes catégories d'enseignements devraient être dispensées aux candidats :

- Un module de méthodologie :
  - Méthodologie de la dissertation et de la synthèse
  - Méthodologie de l'étude de cas

La méthodologie est une composante essentielle dans l'évaluation des candidats lors des concours. Trop souvent négligée, elle pénalise ceux qui n'ont pas fourni d'efforts en la matière, alors qu'elle sera essentielle dans leur métier d'enseignant. Cela fait donc partie des attentes élémentaires des jurys de concours sur lesquelles il faudra insister. Cela implique donc :

- D'organiser des séances de méthodologie en début d'année pour que les candidats en prennent pleinement la mesure
  - Que les candidats disposent de suffisamment d'entraînements pour s'exercer : un total de 4 évaluations écrites par discipline semble être une base intéressante. Mais il peut aussi être pertinent d'ajouter des entraînements sous la forme de plans détaillés (moins chronophages à composer et à corriger) en fonction des moyens dont nous disposerons.
- Des modules disciplinaires :
    - Les modules des fondamentaux disciplinaires
    - Les modules d'approfondissement

Notre expérience de membre de jury de l'agrégation nous a permis de constater que les candidats dispersent beaucoup trop leurs efforts, et ne maîtrisent pas les fondamentaux de chaque discipline, alors qu'ils auront consacré beaucoup d'énergie à l'acquisition de quelques connaissances scientifiques récentes.

Le cycle préparatoire à l'agrégation d'économie-gestion devra donc organiser le travail des candidats afin qu'ils se concentrent sur les fondamentaux disciplinaires avant toute chose.

Les éléments de méthodologie et les fondamentaux disciplinaires seront donc les deux éléments socles du cycle préparatoire. Étant donnée la récurrence avec laquelle les rapports de jury mentionnent cela, cela répondra à un réel besoin des candidats.

---

<sup>1</sup> option A : administration et ressources humaines, option B : finance, comptabilité et contrôle, option C : marketing, option D : système d'information, option E : production de services.

Pratique pédagogique	Volume horaire prof	Volume horaire étudiant
CM	362 HCM	252
TD	50 HTD de coordination 55,5HTD pour les 3 anciens membres de jury en droit, économie et management 27,75 HTD pour les 2 anciens membres de jury en option.	12h par candidat+9h par admissible

Le volume horaire TD correspond à une rémunération forfaitaire des experts anciens membres de jury basées sur les émoluments perçus pour les fonctions de membres de jury.

▪ **Enseignement (module et nombre d'heures)**

<i>Module</i>	<i>Volume horaire dédié</i>
Méthodologie de la dissertation	4
Méthodologie de l'étude de cas	4
Méthodologie de l'oral	4
Economie	60
Droit	60
Management	60
Option A (RH)	60
Option C (marketing)	60
<b>Total heures d'enseignement CM</b>	<b>362</b>

Cette dotation permettrait d'assurer environ 2h d'enseignement à distance par discipline. Sachant que la plupart des préparateurs travaillent à distance, cela requiert qu'ils soient disponibles 8h par semaine (matières obligatoires plus une option) le soir pour suivre les cours.

A ces cours à distance s'ajouteront des regroupements durant les périodes de vacances mais aussi juste avant les oraux. Celles-ci seront filmées puis mises à la disposition des candidats.

Mais il faut aussi prévoir un volume horaire dédié à la correction de copies et aux oraux ; Cette mission sera confiée à d'anciens membres de jury. Nous avons établi un forfait comprenant :

- La conception et la correction des 3 agrégations blanches
- La conception et la préparation aux oraux à raison de 3 oraux blanc d'une heure par candidat admissible.

Nous avons prévu de rémunérer les anciens membres de jury à raison de 2733,92€ coût employeur. Ce coût représente une rémunération nette forfaitaire de 2000€ par jury expert soit environ l'équivalent des indemnités de jury. Un jury expert peut être rémunéré à hauteur de tout ou partie de ce forfait.

Pour l'année de lancement, nous comptons recourir à un équivalent de 4 Jurys experts, attribuant une quotité de 50% du forfait aux jurys d'option.

Enfin, il faudra prévoir un volume horaire pour le(s) coordonnateur(s) de la formation. Nous évaluons cette rémunération à 25hTD par coordinateur et par an soit 50 HTD au total.

## VI – EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Enseignants de l'Université de Bourgogne (nom, grade, nombre d'heures assurées) en cours de constitution**

Discipline	Nom	Grade	Heures htd
Management			
Economie			
Droit	Aurélie Tomadini	MCF	15
Droit	Emmanuelle Juen	MCF	15
Droit	Géraldine Maugain	MCF	15
Option A	Samuel Mercier	PR	À définir
Option C	Dominique Laurence	MCF	À définir

### En rouge : enseignants pressentis

- **Professionnels (nom, fonctions, nombre d'heures assurées)**

Nous comptons nous différencier des dispositifs existants en faisant appel à d'anciens membres du jury pour chacune des disciplines. Leur expertise leur permettra de mieux coordonner la préparation des candidats. Ils interviendront en méthodologie, ainsi que pour la correction des copies et la préparation aux oraux. Les jurys experts sont amenés à être nommés pour une période de 4 années maximum.

Discipline	Nom	Grade	Quotité
Management	Mme Cora-Lyne Soler	Agrégée d'économie-gestion, ancien président commission management	100%
Economie	Mme Laclautre Julie	Agrégée d'économie-gestion, ancien président commission économie	100%
Droit	M. Gueniot Benoît	MCF droit privé (UBFC) ancien président de la commission droit	100%
Option A	Mme Brenot Anaïs	Agrégée d'économie-gestion, ancienne présidente commission option A	50%
Option C	Dominique BOURGEON-RENAULT	Enseignant chercheur, Professeur des universités, Sciences de Gestion uB	50%

## VII – EVALUATION

### ▪ **Modalités de contrôle des connaissances (période, type d'examen, mémoire)**

Concernant la phase d'admissibilité, nous avons prévu 3 agrégations blanches entre septembre et mars. Les candidats seront évalués trois fois par discipline. Selon la nature de l'épreuve il s'agira

Management : dissertation

Economie et Droit : composition à partir d'un dossier

Option : étude de cas

Les candidats seront évalués à partir d'annales réactualisées par les jurys experts.

### ▪ **Méthode d'évaluation des enseignements**

Les enseignements seront évalués de manière indirecte. Nous avons fait le choix pédagogique fort de dissocier l'enseignement de l'évaluation. Les anciens membres de jurys feront un retour circonstancié aux professeurs afin de s'assurer de la parfaite adéquation entre les enseignements reçus et les exigences du concours.

## VIII - BUDGET ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

### ▪ **Budget prévisionnel pour chaque diplôme**

**Nom du diplôme : DU préparation agrégation externe d'économie-gestion**

**Nombre d'étudiants en FC : 36 (54 000€ / 1 500€)**

**Nombre d'étudiants en FI : 4 (3 000 € / 750€)**

Une campagne de communication est nécessaire dans les ESPE, mais aussi dans les filières d'économie et de gestion des universités. Nous pourrions notamment nous appuyer sur le réseau des anciens membres du jury, enseignants et enseignants-chercheurs exerçant à l'université. Nous nous appuierons également sur le réseau des IA-IPR d'économie-gestion, sur nos réseaux professionnels en université et dans l'éducation nationale.

<b>Dépenses</b>	<b>55 178.30</b>
<b>1. Frais pédagogiques</b>	
<b>titulaires</b>	
- heures de cours (543)	<b>26 509.26</b>
- heures de travaux dirigés (222)	10 838.04
- autres (encadrement pédagogique) HCM (2x25)	<b>2 441</b>
- cotisations sociales	
<b>non titulaires</b>	
- heures de cours	
- heures de travaux dirigés	
- autres (encadrement pédagogique) HCM	
- cotisations sociales	
<b>Augmentation prévisionnelle des taux</b>	
<b>2. Frais de fonctionnement</b>	<b>Néant</b>
<b>frais de déplacement et d'hébergement</b>	
- déplacements (nbre de kms)	
- péages	
- Train /TGV - PARIS	
- Train : autres	
- avion	
- repas et accueil	
- hôtels	
<b>autres frais</b> (reprographie, publicité)	<b>assurés par le SEFCA</b>
<b>3. Frais administratifs</b>	
<b>Université de Bourgogne</b>	<b>4 560</b>
<b>SEFCA</b>	<b>10 830</b>
<b>Recettes</b>	<b>57 000</b>
<b>1. Frais de formation</b>	<b>57 000</b>
<b>conventions</b>	
<b>contrats de formation</b>	
<b>subventions</b>	

▪ **Montant des droits d'inscription et des frais de formation à la charge des étudiants**

FC 1500€ de droits spécifiques+ 256 € de droit d'inscription soit 1 756€  
FI 750€ de droits spécifiques+ 256 € de droit d'inscription soit 1 006€  
(Si inscription secondaire au DU 168 euros de droit d'inscription)

**DATE ET AVIS DES INSTANCES  
DE L'UNIVERSITE**

Conseil de l'UFR : DSEP

date : 30 MARS 2021

avis : FAVORABLE

DATE ET SIGNATURE DU  
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,  
DE RATTACHEMENT

Dijon, le 2 avril 2021

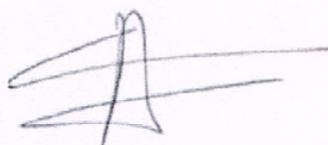
Le Doyen de l'UFR DSEP,



Alexis MAGES

DATE ET SIGNATURE DU  
RESPONSABLE DE LA  
FORMATION,

1/04/2021 A. Tomadini



Commission de la pédagogie du :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (exerçant les compétences de la CFVU) :

Date :

Avis :

Conseil d'Administration de l'Université :

Date :

Délibération :

**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UN DIPLOME  
D'UNIVERSITE**

**I – IDENTIFIATION DE LA DEMANDE**

■ **UFR ou IUT de rattachement de la formation :**

UFR DSEP

■ **Intitulé du diplôme :**

Diplôme Universitaire : « Délégué à la protection des données »  
DU DPO

■ **Responsable(s) de la formation (nom, grade, discipline) :**

Emmanuel PY, MCF, Droit

■ **Date de mise en place de la formation :** Septembre 2021

■ **Evolution de la formation**

*Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?*

OUI  NON

■ **Localisation des enseignements :**

Le diplôme est préparé à Dijon ou à distance via Teams.

## II – RESUME DU PROJET

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD), la CNIL a conféré un agrément à plusieurs centres de formation, dont l'APAVE, pour délivrer une certification aux fonctions de DPO (Data Protection Officer).

Le DU « Délégué à la protection des données » vise à préparer les étudiants au passage de ladite certification. A cette fin, le programme pédagogique comprend des enseignements en droit du numérique et spécialement en droit des données personnelles, conformément à la délibération de la CNIL n° 2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences de délégué à la protection des données (JORF 11 octobre 2018). Le DU propose également une session d'entraînement au passage de l'examen.

## III – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

### ■ Objectifs de la formation :

La formation a pour objectif de préparer des candidats à l'examen de certification aux fonctions de DPO (Data Protection Officer). Cet examen est organisé par des organismes de formation labélisés par la CNIL. A l'issue de la formation, une session de l'examen de certification aux fonctions de DPO sera organisée à Dijon à l'attention des étudiants du DU et du M2 Smart City et gouvernance de la donnée.

### ■ Situation dans la carte régionale des formations :

Il n'existe pas de formation universitaire dans ce domaine en Bourgogne Franche-Comté. A ce jour, seuls des cabinets d'avocats proposent ce type de formation.

## IV – PUBLICS VISES

Effectifs attendus	2021	2022	2023
Formation initiale	0	0	0
Formation continue	8	8	8

### ■ Public visé :

L'examen de certification aux fonctions de DPO est ouvert aux personnes pouvant justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle. Le DU vise donc un public de professionnel et non d'étudiant.

### ■ Pré requis :

Master 2 ou équivalence professionnelle à déterminer par la Commission.  
Les candidats justifiant d'une expérience significative dans le domaine de la protection des données personnelles pourront candidater.

### ■ Commission de sélection :

- Emmanuel Py, MCF, Université de Bourgogne
- Lucie Watrin, MCF, Université de Bourgogne
- Guillaume Busseuil, MCF, Université de Bourgogne

## V – ORGANISATION DE LA FORMATION

### ■ Durée de la formation

Le DU propose 70 heures de formation, à raison de 10 vendredi répartis entre septembre et avril de l'année universitaire.

Une session d'entraînement de 4h est prévue en juin.

### ■ Pratiques pédagogiques (préciser CM, TD, TP et répartition horaire)

Les enseignements sont organisés sous forme de CM ou de séminaires présentés par des professionnels.

### ■ Enseignement (module et nombre d'heures)

#### **Module 1 : Introduction** (21 h. CM)

- Réception juridique des innovations numériques : **14h** (Nicolas Binctin)
- Open data : **7h** (L. Watrin)

#### **Module 2 : Le RGPD et le rôle du DPO** (35h. CM)

- Historique de la protection des données et introduction eu RGPD : 3h (G. Busseuil)
- Statut européen et français des données personnelles : 14h (G. Busseuil)
- Régime juridique des données sensibles : 4h (G. Busseuil)
- Données personnelles et IA : 3h (intervenants ext.)
- Statut et mission du DPO : 4h (intervenants ext.)
- Droit processuel des données personnelles : 7h (intervenants ext.)

#### **Module 3 : Séminaires** (14h. CM)

- Alexandra Guérin-François (intervenants ext.) : Données personnelles et mise en œuvre opérationnelle (audit RGPD, élaboration du registre des traitements, mise en œuvre d'une analyse d'impact, gestion d'une violation de données, etc...) : 7h
- Alain Blanc (intervenants ext.) : Métropole, données personnelles et collectivités territoriales : de la théorie à la pratique, comment mettre en œuvre le RGPD : 7h

#### **Module 4 : Rapport** (Encadrement de 8 étudiants: 1.5 h/étudiant TD)

- Rédaction d'un rapport de recherche/note de synthèse (15 à 20 pages) sur un sujet d'actualité dans le domaine du droit des données personnelles. Le mémoire est encadré par un tuteur universitaire issu de l'équipe enseignante du DU. Le sujet est choisi par l'étudiant en accord avec son tuteur.

#### **Module 5 : Préparation à la certification** (4 h CM) (G. Busseuil)

### **VI – EQUIPE PEDAGOGIQUE**

#### ■ **Enseignants de l'Université de Bourgogne (nom, grade, nombre d'heures assurées)**

- Lucie Watrin, MCF, 7 heures
- Guillaume Busseuil, MCF, 21 heures

#### ■ **Professionnels (nom, fonctions, nombre d'heures assurées)**

- Avocats intervenants extérieurs, cabinet De Gaulle et Associés.
- Alexandra Guérin-François, consultante et formatrice en RGPD.
- Alain Blanc, DPO de Dijon Métropole.
- Nicolas Binctin, Professeur de droit privé et sciences criminelles, CECOJI (Centre d'études et de Coopération Juridique Interdisciplinaire), Université de Poitiers

### **VII - EVALUATION**

#### ■ **Modalités de contrôle des connaissances (période, type d'examen, mémoire)**

- Module 1 introductif : QCM et questions de cours (2h)
- Modules 2 et 3 : Cas pratique, questions de cours et QCM (3h)
- Module 4 : Remise d'un rapport de recherche / note de synthèse

#### ■ **Méthode d'évaluation des enseignements**

Les étudiants se verront remettre une fiche d'évaluation des différents enseignements.

### **VIII – BUDGET ET FINANCEMENT DE LA FORMATION**

#### ■ **Budget prévisionnel pour chaque diplôme**

Nom du diplôme : DU Délégué à la protection des données (DU DPO)

Nombre d'étudiants ou stagiaires : +/- 8 par an

<b>Dépenses</b>	
<b>1. Frais pédagogiques</b>	
■ <b>titulaires</b>	
Heures de cours :	0 (intégrées dans le M2 Smart City)
Heures de travaux dirigés	0
Autres (encadrement pédagogique d'un rapport) : 1.5 h TD * 4 enseignants titulaires	<b>292.92 €</b>
Cotisations sociales	
■ <b>non titulaires</b>	
Heures de cours	0 (intégrées dans le M2 Smart City)
Heures de travaux dirigés	0
Autres (encadrement pédagogique d'un rapport) : 1.5 h TD * 4 enseignants non titulaires	<b>292.92 €</b>
Cotisations sociales	
<b>Augmentation prévisionnelle des taux</b>	
<b>2. Frais de fonctionnement</b>	
■ <b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>	
Déplacement (nbre de kms)	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Péages	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Train / TGV – Paris	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Train : autres	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Avion	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Repas et accueil	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
Hôtels	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
■ <b>Autres frais : inscription à l'examen de certification aux fonctions de DPO (8 inscrits)</b>	<b>4800 €</b>
<b>3. Frais administratifs</b>	
■ <b>Université de Bourgogne</b>	0 (pris en charge par le M2 Smart City)
■ <b>Autres</b>	0 (pris en charge par le M2 Smart City)

<b>Recettes</b>	
<b>1. Frais de formation</b>	
■ <b>Conventions</b>	
■ <b>Contrats de formation : sur la base de 8 inscrits</b>	17 600
■ <b>Subventions</b>	

- **Montant des droits d'inscription et des frais de formation à la charge des étudiants :**

**Droits d'inscription** fixés par l'uB pour les DU niveau master (à ce jour, 256 € si inscription principale ou 168 € si inscription secondaire)

**Droits spécifiques** : 1944€ incluant les 600 € d'inscription à la certification Apave organisée par l'UB

## **DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE**

Conseil de l'UFR : UFR DSPEP

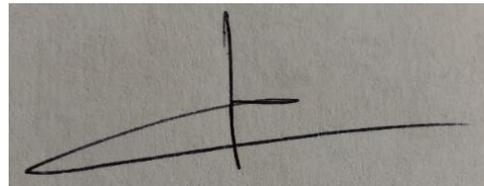
Date : 30/3/2021

Avis : FAVORABLE

DATE ET SIGNATURE DU  
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE  
DE RATTACHEMENT,

DATE ET SIGNATURE DU  
RESPONSABLE DE LA  
FORMATION,

31/03/2021



Emmanuel PY

Commission de la pédagogie du :

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Date :

Avis :

Conseil d'Administration de l'Université :

Date :

Délibération :


**Note d'opportunité : Délégué.e à la protection des données**

Description du projet		
Création d'une Formation <input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation d'une Formation <input type="checkbox"/>	Modularisation d'une formation <input type="checkbox"/>
Niveau de formation	DU	
Type de formation :	FCS	
Commanditaire :	Emmanuel PY	
Secteur professionnel :	Smart City, Big DATA, Data Protection	
Public visé :	Salariés, demandeurs d'emplois	
Date d'ouverture souhaitée :	sept-21	

**Problématique et contexte :**

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD), la CNIL a conféré un agrément à plusieurs centres de formation, dont l'APAVE, pour délivrer une certification aux fonctions de DPO (Data Protection Officer).  
Le DU « Délégué à la protection des données personnelles » vise à préparer les étudiants au passage de ladite certification. A cette fin, le programme pédagogique comprend des enseignements en droit du numérique et spécialement en droit des données personnelles, conformément à la délibération de la CNIL n° 2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences de délégué à la protection des données (JORF 11 octobre 2018). Le DU propose également une session d'entraînement au passage de l'examen.

**Enjeux et potentiel du projet :**

Offrir une formation universitaire répondant à une demande croissante des entreprises.  
Ce DU est adossé à la formation M2 SMART CITY de l'Université de Bourgogne. La Chair Smart City est reconnue et offrira une visibilité au DU pour les clients potentiels.  
L'examen de certification aux fonctions de DPO est ouvert aux personnes pouvant justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle. Le DU vise donc un public de professionnel et non d'étudiant.

**Analyse de l'existant :**

Il n'existe pas de formation universitaire en Bourgogne Franche-Comté dans ce domaine pourtant en forte croissance. A ce jour, seuls des cabinets d'avocats proposent ce type de formation.  
**Annexe : Etude de la concurrence DU DPO**

**Organisation prévue :**

Le DU propose 70 heures de formation, à raison de 10 vendredi répartis entre septembre et avril de l'année universitaire + 4 heures de préparation à l'examen.  
Les stagiaires intégreront la promotion des étudiants du M2 SMART CITY.

**Etude de faisabilité :**

Faisabilité Technique, économique et budgétaire ou calendaire :	Risques et facteurs clefs de succès :
La formation sera dispensée en présentielle ou par le biais de TEAMS. Pas de frais supplémentaires à prévoir puisque les charges sont supportés par le M2 SMART CITY.	Penser à communiquer au bon moment vers les partenaires de la Chaire Smart CITY. Diffuser la plaquette de formation aux entreprises prenant des alternants sur le M2. Diffuser également sur les réseaux sociaux.

**Avis du RP :**

Date : 25 mars 2021

Avis :

**Avis de du Directeur de composante :**

Date : 26/03/2021

Avis : Favorable

**Avis du Directeur du SEFCA :**

 Date : 26 mars 2021  
 Avis : Favorable

UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
 Service Commun de  
 Formations Continue et par Alternance  
 SEFCA - Institut de l'Université  
 BP 21177 - 21078 DIJON CEDEX  
 Tél. 03 80 39 51 80 - Fax. 03 80 39 51 85



UNIVERSITE DE BOURGOGNE

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UN DIPLOME D'UNIVERSITE

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

- **UFR ou IUT de rattachement de la formation :**

IAE DIJON – Ecole universitaire de management

- **Intitulé du diplôme :**

Diplôme Universitaire d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DUAIP)

- **Responsable(s) de la formation (nom, grade, discipline) : MERCIER Samuel, PR, Section 06**

- **Date de mise en place de la formation : 01/09/2021 (pour inscriptions)**

- **Evolution de la formation**

*Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?*

OUI  NON

- **Localisation des enseignements**

IAE Dijon

## **II – RESUME DU PROJET**

La création de ce diplôme universitaire s'inscrit dans le cadre de la mission d'insertion professionnelle de l'IAE Dijon. Le DUAIP permet de renforcer l'expérience professionnelle des étudiants de l'IAE Dijon en valorisant leur projet professionnel.

Tout étudiant de l'IAE Dijon peut effectuer une année supplémentaire, en DUAIP (prolongation d'un stage de M2, Réalisation d'un ou plusieurs stages, notamment si l'expérience professionnelle a été entravée par la pandémie depuis mars 2019 ; durée maximale du ou des stages : 6 mois).

Dans le cadre du DU, les étudiants dont les candidatures seront retenues bénéficieront d'un accompagnement à l'insertion professionnelle par l'équipe pédagogique de l'IAE. Ils devront aussi engager une réflexion sur leur expérience et leur projet professionnel via un rapport d'activité.

En pratique, l'étudiant s'inscrit et paie les droits d'inscription. Il peut ensuite signer une convention de stage.

## **III – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET**

### **▪ Objectifs de la formation**

Permettre aux étudiants de l'IAE Dijon :

- De renforcer son insertion professionnelle
- D'approfondir les connaissances acquises à l'IAE Dijon.

### **▪ Situation dans la carte régionale des formations :**

A priori rien n'existe.

## **IV– PUBLICS VISES**

Ce diplôme universitaire s'adresse aux étudiants de l'IAE Dijon qui souhaitent effectuer une année supplémentaire pour développer leur employabilité.

<b>Effectifs attendus</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Formation initiale</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Formation continue</b>				

- **Public visé :**

Etudiants de l'IAE Dijon

- **Pré requis :**

Etre inscrit à l'IAE Dijon

- **Commission de sélection**

- Jean-François Notebaert, directeur adjoint à la pédagogie de l'IAE Dijon
- Responsables de diplômes concernés par le projet (mention licence gestion et mentions de master de l'IAE Dijon)
- Samuel Mercier, Directeur de l'IAE Dijon

## **V - ORGANISATION DE LA FORMATION**

- **Durée de la formation**

1 an

- **Pratiques pédagogiques** (préciser CM, TD, TP et répartition horaire)

Stage (durée maximale cumulée 6 mois) + Accompagnement à l'insertion professionnelle

Les inscrits au DUAIP suivent les enseignements du semestre 1 (200 heures CM) ou semestre 4 (138 heures CM), selon les périodes de stage, du parcours « Entreprise et international » du Master MAE :

[https://iae.u-bourgogne.fr/images/stories/en\\_images/FF/FF\\_MAE\\_FI.pdf](https://iae.u-bourgogne.fr/images/stories/en_images/FF/FF_MAE_FI.pdf).

- **Enseignement (module et nombre d'heures)**

Selon la période du stage, soit semestre 1 du Master MAE (parcours Entreprise et international) :

#### SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Comptabilité</b>	Comptabilité générale	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE 1</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (2) O : Oral - E : écrit

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Aide à la décision</b>	Contrôle de Gestion	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Statistiques appliquées au Management	16		16	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE 2</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Management stratégique et marketing</b>	Stratégie	24		24	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Marketing	24		24	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE3</b>		<b>48</b>		<b>48</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Management des ressources humaines</b>	Gestion des ressources humaines	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Management d'équipe	16		16	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE 4</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Environnement juridique</b>	Droit des affaires et fiscalité	24		24	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Droit du travail	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE 5</b>		<b>44</b>		<b>44</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

<b>TOTAL S1</b>		<b>200</b>		<b>200</b>	<b>30</b>			<b>30</b>		<b>30</b>
-----------------	--	------------	--	------------	-----------	--	--	-----------	--	-----------

Soit le semestre 4 :

#### SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Entreprise et environnement</b>	Systèmes d'information	16		16	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Environnement économique	10		10	2	CT ou CC	O ou E	2		2
	Entrepreneuriat	10		10	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL UE 1</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>5</b>			<b>5</b>		<b>5</b>

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Finance d'entreprise</b>	Analyse financière	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
	Politique financière	20		20	3	CT ou CC	O ou E	3		3
<b>TOTAL UE 2</b>		<b>40</b>		<b>40</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Management de la production et des projets</b>	Supply chain et gestion de production	20		20	3	CT ou CC	O ou E		3	3
	Management de projet	16		16	2	CT ou CC	O ou E		2	2
<b>TOTAL UE 3</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>5</b>				<b>5</b>	<b>5</b>

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Développement des aptitudes managériales</b>	Business Game	14		14	2	CT ou CC	O ou E		2	2
	Anglais des affaires : TOEIC	12	12	24	1	CT ou CC	O ou E		1	1
<b>TOTAL UE 4</b>		<b>26</b>	<b>12</b>	<b>38</b>	<b>3</b>				<b>3</b>	<b>3</b>

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Mission en entreprise</b>	Mémoire de stage		15	15	7	CT ou CC	O ou E		7	7
	Appréciation entreprise et Soutenance de stage		15	15	4	CT ou CC	O ou E		4	4
	Cycles de conférences		15	15	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL UE 5</b>			<b>45</b>	<b>45</b>	<b>11</b>				<b>11</b>	<b>11</b>

<b>TOTAL S4</b>		<b>138</b>	<b>57</b>	<b>195</b>	<b>30</b>				<b>11</b>	<b>19</b>	<b>30</b>
-----------------	--	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

## VI – EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Enseignants de l'Université de Bourgogne (nom, grade, nombre d'heures assurées)**
  - J-F Notebaert, Directeur adjoint à la pédagogie de l'IAE,
  - Responsables de diplômes en fonction du projet professionnel de l'étudiant inscrit.
  - Equipe pédagogique du Master MAE parcours Entreprise et international

## VII – EVALUATION

- **Modalités de contrôle des connaissances (période, type d'examen, mémoire)**
  - Validation du stage effectué (rapport de stage à rendre au tuteur pédagogique)
  - Validation d'un rapport écrit décrivant l'année écoulée, les compétences acquises et la capacité à mener une réflexion sur l'expérience professionnelle vécue (soutenance orale facultative).

- **Méthode d'évaluation des enseignements**

Evaluation conforme à la procédure d'audit annuel Qualicert.

## VIII - BUDGET ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

### ▪ Budget prévisionnel pour chaque diplôme

Nom du diplôme : Diplôme Universitaire International de Management

Nombre d'étudiants ou stagiaires : 10 étudiants

<b>Dépenses</b>	
<b>1. Frais pédagogiques</b>	
▪ <b>titulaires</b>	
- heures de cours	
- heures de travaux dirigés	
- autres (encadrement pédagogique) 3 heures TD par étudiant	<b>1242.30</b>
- cotisations sociales	
▪ <b>non titulaires</b>	
- heures de cours	
- heures de travaux dirigés	
- autres (encadrement pédagogique)	
- cotisations sociales	
<b>Augmentation prévisionnelle des taux</b>	
<b>2. Frais de fonctionnement</b>	
▪ <b>frais de déplacement et d'hébergement</b>	
- déplacements (nbre de kms)	
- péages	
- Train /TGV - PARIS	
- Train : autres	
- avion	
- repas et accueil	
- hôtels	
▪ <b>autres frais</b> (reprographie, publicité)	
<b>3. Frais administratifs</b>	
▪ <b>Université de Bourgogne</b>	
▪ <b>autres</b>	

<b>Recettes</b>	
<b>1. Frais de formation</b>	<b>2500</b>
▪ <b>conventions</b>	
▪ <b>contrats de formation</b>	
▪ <b>subventions</b>	

- **Montant des droits d'inscription et des frais de formation à la charge des étudiants**

**Droits d'inscription** : selon les droits d'inscription fixés par l'uB pour les DU niveau master (256 € à ce jour pour une 1ère inscription)

**Droits spécifiques de formation** : Néant

### **DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE**

Conseil de l'UFR : IAE Dijon

date : 4 février 2021

avis :

DATE ET SIGNATURE DU  
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,  
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU  
RESPONSABLE DE LA  
FORMATION,

Commission de la pédagogie du :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (exerçant les compétences de la CFVU) :

Date :

Avis :

Conseil d'Administration de l'Université :

Date :

Délibération :